

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf avril  
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la mairie de la Commune de HUNSPACH,  
sous la présidence de Mme Sylvie HEIBY, Adjointe au Maire

**Présents :**

Bertrand WAHL, Joël GIROLT, Sabine BILLMANN, Anne GUTH, Joé JUNCKER, Marc JUNCKER, Romain LAUTERBACH, Muriel MOTZ, Jean-Marc MULLER, Frédéric NEUHARDT, Marc WENGER

**Absents excusés :**

Léa ANSTAETT, donne pouvoir à Bertrand WAHL  
Sylvie HEIBY, donne pouvoir à Bertrand WAHL  
Perrine FABACHER, donne pouvoir à Anne GUTH  
Stéphanie MERCK, donne pouvoir à Sabine BILLMANN

**Secrétaire de séance :** Sabine BILLMANN

**Date de convocation :** 23 avril 2025

&&&&&

**1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 01 AVRIL 2025**

Le compte-rendu du 01 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

**2° ECOLE**

Le maire rappelle, que la Commune de Hunspach a été destinataire de la notification de la fermeture d'une classe à compter de la rentrée 2025/2026. Différentes réunions se sont tenues, afin de trouver une organisation adaptée, pour le bien des enfants scolarisés et dans le but de soulager l'équipe enseignante qui devrait assurer deux classes à quadruple niveaux. Une première rencontre avec le groupement scolaire de Schœnenbourg s'est tenue le 03 avril 2025, en présence des maires des 5 villages, des directrices d'écoles, du président de la Com-Com Outre-Forêt et de l'Inspectrice afin d'étudier la faisabilité du rattachement au groupe scolaire déjà existant. Certains inconvénients, tant pour Hunspach, que pour le groupement scolaire de Schœnenbourg se sont posés, en termes de transport et de périscolaire. Une réunion à l'initiative des parents d'élèves a eu lieu le 22 avril 2025. Les parents d'élèves étaient favorables au rapprochement avec la Commune d'Ingolsheim. Une nouvelle rencontre a eu lieu le 25 avril 2025 avec l'école et la mairie d'Ingolsheim, afin d'envisager un Regroupement Pédagogique Intercommunal, avec une répartition de 4 classes à double niveaux. Une nouvelle réunion de concertation est prévue avec l'inspection académique le vendredi 02 mai 2025 afin d'évoquer cette nouvelle solution.

**3° LOTISSEMENT 2EME TRANCHE**

Le maire rappelle que l'analyse des offres de travaux de la seconde tranche du lotissement dépasse l'estimation initiale. A ce stade, il rappelle que seuls trois lots sur huit pourraient être vendus. Il rappelle également que deux lots sont toujours à vendre dans la 1<sup>ère</sup> tranche, et qu'il serait risqué pour la Commune de s'engager à commencer les travaux, au vu de l'état du marché de commercialisation. Le conseil municipal décide de ne pas attribuer le marché de travaux à ce stade. Le permis d'aménager reste valable 3 ans. Le conseil municipal statuera ultérieurement sur la suite à donner au lancement des travaux de la seconde tranche du lotissement.

#### **4° AMENAGEMENT DE SECURITE – ENTREE DE VILLAGE**

Le maire rappelle que le marché de travaux n'a pas été attribué et propose de réunir la commission de travaux afin de redéfinir le projet.

#### **5° MAISON HEIMLICH**

Le maire présente l'état d'avancement des études du projet de béguinage. Une réunion avec l'ensemble des contributeurs se tiendra le 15 mai 2025, la région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'AEDE Mont des Oiseaux, l'EPFA, le Parc Naturel Régional, la Caisse des dépôts et la Commune, pour une présentation du dossier avant dépôt dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région. Les honoraires du cabinet d'architecture K&+ s'élèvent à 12 000 euros, seront répartis à 50% commune, 50% AEDE. La Commune prendra en charge l'ensemble de la dépense et refacturera une participation à l'AEDE. Le conseil municipal autorise le maire à poursuivre les études ainsi qu'à déposer le dossier à la région Grand Est dans le cadre de l'AMI.

#### **6° CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL**

En prévision du départ en retraite de M. WERNHER Gérard, la Commune souhaite employer un Adjoint Technique Territorial. Il est proposé de créer un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial à compter du 01.05.2025 à raison de 35/35<sup>ème</sup>. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial.

#### **7° CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE**

La Commune emploie un Agent Administratif Territorial 2ème classe à 35/35<sup>ème</sup>. Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'Agent Administratif Territorial principal 2ème classe permanent à 35/35<sup>o</sup>. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés la création d'un emploi d'Agent Administratif Territorial principal de 2ème classe.

#### **8° FOYER PROTESTANT – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de soutien financier de la paroisse dans le cadre du projet de rénovation du foyer. Après étude de la demande par le conseil municipal, le maire demandera la présentation d'un plan de financement du projet, afin d'estimer le montant de l'aide sollicitée.

#### **9° CIMETIERE – PROJET D'AMENAGEMENT**

Le maire rappelle la consultation de 4 entreprises pour la réalisation de l'aménagement du cimetière. La commission cimetière se réunira le 05 mai 2025 pour désigner l'entreprise retenue.

#### **10° JOURNEE CITOYENNE**

Le maire fait part de l'organisation de la journée citoyenne qui aura lieu le 24 mai 2025. Les ateliers seront répartis ainsi : Cimetière : taille de la haie et nettoyage des tombes – Cimetière : préparation du futur aménagement du jardin du souvenir – Aire de jeux : mise en place de copeaux – jardin pédagogique et Plattewaj : désherbage – Parking Schwamm : aménagement de sécurité autour des noues – Mise en place des totems aux entrées de village.

#### **11° DIVERS :**

**KIRRBAECHEL** : débat du conseil municipal à propos de l'état du Kirrbaechel et des aménagements à prévoir afin d'éviter tout risque de débordement. La Communauté des Communes du Pays de Wissembourg a confié une étude au SDEA. Pour répondre aux interrogations des habitants, il n'est pas

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2025

prévu d'aménager de bassin de rétention, ni de zone humide à proximité du parking. Le maire reviendra vers le conseil municipal après l'étude réalisée par le SDEA.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30

|                   |                        |                                 |
|-------------------|------------------------|---------------------------------|
| WAHL Bertrand     | Maire                  |                                 |
| HEIBY Sylvie      | Adjoint au Maire       | Donne pouvoir à Bertrand WAHL   |
| GIROLT Joël       | Adjoint au Maire       |                                 |
| ANSTAETT Léa      | Conseillère Municipale | Donne pouvoir à Bertrand WAHL   |
| BILLMANN Sabine   | Conseillère Municipale |                                 |
| FABACHER Perrine  | Conseillère Municipale | Donne pouvoir à Anne GUTH       |
| GUTH Anne         | Conseillère Municipal  |                                 |
| JUNCKER Joé       | Conseiller Municipal   |                                 |
| JUNCKER Marc      | Conseiller Municipal   |                                 |
| LAUTERBACH Romain | Conseiller Municipal   |                                 |
| MERCK Stéphanie   | Conseillère Municipale | Donne pouvoir à Sabine BILLMANN |
| MOTZ Muriel       | Conseillère Municipale |                                 |
| MULLER Jean Marc  | Conseiller Municipal   |                                 |
| NEUHARDT Frédéric | Conseiller Municipal   |                                 |
| WENGER Marc       | Conseiller Municipal   |                                 |